



GOUVERNEMENT DE LA  
RÉPUBLIQUE DE CÔTE  
D'IVOIRE

ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE LA  
FRANCOPHONIE



UNION ÉCONOMIQUE ET  
MONÉTAIRE OUEST  
AFRICAIN



INSTITUT NATIONAL DE  
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE



ORGANISATION MONDIALE DE LA  
PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE

---

## ATELIER SOUS-RÉGIONAL

---

**OMPI/PI/ABJ/16/INF/1**  
**1 ORIGINAL : FRANÇAIS**  
**DATE : LE 26 MAI 2016**

### **Atelier de promotion du respect de la propriété intellectuelle et de la lutte contre les atteintes aux droits de la propriété intellectuelle à l'intention des autorités en charge de l'application de la loi (douaniers, policiers, inspecteurs de marché)**

organisé par  
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

en coopération avec  
le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire

l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)

l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)

et  
l'Institut national de propriété industrielle (INPI) de France

**Abidjan (Côte d'Ivoire), du 31 mai au 2 juin 2016**

#### PROGRAMME

*établi par le Bureau International de l'OMPI*

Mardi 31 mai 2016

- 9 h 15 – 9 h 45      **Thème 1**      **La propriété intellectuelle et son importance pour le développement socio-économique et culturel**
- Conférencier :    M. Denis Bohoussou, Directeur général, OIPI
- 9 h 45 – 10 h 15      **Thème 2**      **Pour une approche équilibrée de l'application des droits de propriété intellectuelle – Objectif stratégique VI de l'OMPI**
- Conférencier :    M. Xavier Vermandele, Conseiller juridique principal, Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, Secteur des questions mondiales, OMPI
- 10 h 15 – 11 h 00      **Thème 3**      **Les normes internationales (Partie III de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), régionales (Accord de Bangui) et nationales, de l'application des droits de propriété intellectuelle**
- Conférencier :    M. Denis Bohoussou
- 11 h 00 – 11 h 15      Pause-café
- 11 h 15 – 11 h 45      **Thème 4**      **Rôle et initiatives de la Commission ivoirienne de lutte contre la contrefaçon**
- Conférencier :    Le représentant de la Commission ivoirienne de lutte contre la contrefaçon, Abidjan
- 11 h 45 – 12 h 15      **Thème 5**      **Les mesures douanières (Articles 51 à 60 de l'Accord sur les ADPIC)**
- Conférencier :    M. Xavier Vermandele
- 12 h 15 – 13 h 00      Séance de questions-réponses
- 13 h 00 – 14 h 30      Pause déjeuner

- 14 h 30 – 15 h 15 **Thème 6** **Analyse et gestion des risques par les autorités en charge de l'application des lois – Les expériences française et ivoirienne**
- Conférenciers : M. Hassani Hamedame, Inspecteur des douanes, Expert technique international, Conseiller du Directeur général des douanes de la République du Niger, Niamey
- Douanier ivoirien
- 15 h 15 – 15 h 45 **Thème 7** **De la sanction pénale de certaines atteintes aux droits de propriété intellectuelle : champ d'application et limites**
- Conférencier : M. Max Lambert Ndéma Elongé, Procureur de la République près les tribunaux de Bandjoun, Cameroun
- 16 h 00 – 16 h 45 Cérémonie d'ouverture
- Allocutions de bienvenue prononcées par :
- Le représentant du Comité d'organisation du Salon international de l'originalité et de la propriété intellectuelle d'Abidjan (ORIGIGI)
- Le représentant de l'Office ivoirien de la propriété intellectuelle (OIPI), Abidjan
- Le représentant de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) de France, Paris
- Le représentant de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Yaoundé
- Le représentant de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Ouagadougou
- Le représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Paris
- M. Marc Séry-Koré, Directeur, Bureau régional pour l'Afrique, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève
- Le représentant du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, Abidjan
- 16 h 45 – 17 h 00 Pause-café

17 h 00 – 17 h 45 **Thème 8**

**Discussions de groupes (en parallèle)**

Groupe 1 : Douanes

Le rôle des douanes; les procédures, l'analyse et la gestion des risques; le transbordement; l'identification des produits contrefaisants et pirates; la saisie des produits; entreposage, destruction et recyclage de ces biens; la coopération entre agences au niveau national, sous-régional et régional; l'impact de l'application des droits de propriété intellectuelle (DPI) par les douanes sur l'économie nationale et son efficacité : les procédures simplifiées éventuelles; et autres sujets pertinents.

Modérateurs : M. Hassani Hamedame  
Douanier ivoirien

17 h 00 – 17 h 45 **Thème 8**

**Discussions de groupes (en parallèle)**

Groupe 2 : Police et responsables de l'inspection économique

Le cadre législatif; la dimension et la gravité de la contrefaçon dans la région de l'UEMOA; les liens entre la contrefaçon et le crime organisé; le pouvoir de la police d'agir *ex officio*; le rôle de l'inspection économique; l'interaction stratégique avec les autres agents en charge de l'application des DPI et les titulaires de droits; l'échange d'information par-delà les frontières; les moyens légaux d'assurer la mise à disposition de preuves, et ce y compris pour les atteintes en ligne; le sort à réserver aux produits contrefaisants; les injonctions et décisions des cours et tribunaux; et autres sujets pertinents.

Modérateurs : Mme Stéphanie Leguay, Coordinatrice,  
Comité national anti-contrefaçon, Direction  
de l'action économique, INPI

M. Max Lambert Ndéma Elongué

Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016

9 h 30 – 10 h 15 **Thème 9**

**Rapport des discussions de groupe et échanges sur la coopération entre les autorités en charge de l'application de la loi**

Modérateurs : M. Xavier Vermandele

M. Max Lambert Ndéma Elongué

- 10 h 15 – 11 h 15 **Thème 10** **Exercice pratique – Mesures douanières et procédure pénale**
- Formateurs : M. Hassani Hamedame  
M. Max Lambert Ndéma Elongué
- 11 h 15 – 11 h 30 Pause-café
- 11 h 30 – 12 h 15 **Thème 11** **L'attitude et la perception des consommateurs face à la contrefaçon et au piratage**
- Modérateurs : Mme Stéphanie Leguay  
Les représentants des associations de consommateurs ivoiriens
- 12 h 15 – 13 h 00 **Thème 12** **La mise à l'écart des circuits commerciaux des marchandises contrefaisantes ou pirates**
- Conférencier : M. Xavier Vermandele
- 13 h 00 – 14 h 30 Pause déjeuner
- 14 h 30 – 15 h 00 Session de questions et réponses
- 15 h 00 – 15 h 45 **Thème 13** **Questions relatives à la preuve de l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle**
- Conférenciers : Procureur ivoirien  
M. Xavier Vermandele
- 15 h 45 – 16 h 00 Pause-café
- 16 h 00 – 16 h 45 **Thème 14** **Le rôle des titulaires de droits dans la lutte contre la contrefaçon et le piratage**
- Conférenciers : Les représentants des titulaires de droits
- 16 h 45 – 17 h 15 Session de questions et réponses

Jeudi 2 juin 2016

**PARTIE I**

(Cette session à l'intention des douaniers, policiers et inspecteurs de marché sera consacrée à une visite sur le terrain)

9 h 00 – 12 h 15 **Thème 15 Visite sur le terrain avec les autorités douanières ivoiriennes**

13 h 00 – 14 h 15 Pause déjeuner

**PARTIE II**

(Séance commune à l'intention des magistrats, douaniers, policiers, inspecteurs de marchés, avocats, notaires, PME/PMI)

14 h 15 – 17 h 00 **Table ronde : la lutte contre la contrefaçon et le piratage**

**Thème 16 Quelle coopération pour plus d'efficacité?**

Conférenciers: M. Michel N'zi Brou, Président du Comité national de lutte contre la contrefaçon, Abidjan

Mme Stéphanie Leguay

Le représentant de l'UEMOA

17 h 00 – 17 h 30 **Thème 17 : Quelle suite à donner aux Ateliers?**

Panélistes: Les représentants de l'OMPI, l'OIF, l'UEMOA, et l'OAPI

17 h 30 – 17 h 45 Clôture

[Fin du document]